

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE (DoP)

PROTEC FLAMME® N° 25-01-22

**1. Numéro d'identification du produit type:** PROTEC FLAMME®

**2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification :**

(voir emballage) Comme indiqué sur chaque sac de Protec Flamme®

**3. Usage prévu :**

Comme indiqué dans l'ETE -21/1097

PROTEC FLAMME® est un produit de protection au feu et de correction acoustique. Son usage est prévu pour protéger les éléments de construction contre le feu.

- Type 3: éléments porteurs béton
- Type 4: éléments porteurs en acier
- Type 5: dalles mixtes porteuses à bac acier collaborant
- Type 10: Planchers bois

Le produit PROTEC FLAMME® est prévu pour un usage en intérieur DEE 350140-00-1106

**4. Nom du fabricant :**

RUAUD Industries  
18 rue Gustave Eiffel  
94510 La Queue en Brie  
France

[www.ruaud.com](http://www.ruaud.com)

**5. Nom du mandataire :** Non applicable

**6. Système d'évaluation et de vérification des performances (EVCP) :**

Voir tableau de l'article 9

**7. Norme harmonisée (hEN):** Le produit de construction n'est pas couvert par une norme harmonisée

**8. Organisme notifié :**

CSTB (Organisme Notifié n° 679) a délivré l'Evaluation Technique Européenne n° ETE-21/1097 du 10 01 2022 sur la base de DEE 350140-00-1106

CSTB (Organisme Notifié n° 679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type, une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine selon le système 1 pour la caractéristique de résistance au feu. Il a délivré le certificat de constance des performances.

L'ETE est utilisé comme évaluation technique européenne conformément à l'article 66-4 du RPC. Cette ETE est délivré selon la DEE 350140-00-1106 ( Article 66.3 du RPC).

## 9. Description du système et Performances déclarées

### 9.1 Description du système

Méthode de fixation	Composants	DoP	Spécifications techniques harmonisées
1. Système collé	Primaire accrochage : BRL		DEE 350140-00-1106
	Produit à projeter : PROTEC FLAMME®		DEE 350140-00-1106
	Durcisseur de surface : PROTEC SURFACE		DEE 350140-00-1106
2. Système fixé mécaniquement	Armature d'accrochage Métal Déployé		EN 13658-1
	Durcisseur de surface PROTEC SURFACE		DEE 350140-00-1106

### 9.2 Performances du système : caractéristiques essentielles

**ER1 : Résistance mécanique et stabilité** : non applicable

**ER2 : Sécurité en cas d'incendie** :

Réaction au feu : A1

Résistance au feu :

Cette caractéristique dépend du montage testé.

La performance du produit dans chacun des montages testés est démontrée et fournie par le fabricant selon les usages prévus en 3.1 de cette DoP.

Les classes de performance sont établies et déclarées dans un document de classification conforme aux parties de l'EN.

### **ER3 - Hygiène, sante et environnement :**

Absorption d'eau :

Non applicable

Dégagement des substances dangereuses :

Le détenteur de l'Evaluation Technique Européenne a fourni une déclaration écrite précisant que les produits ne contiennent pas de substances dangereuses référencées dans la base de données de la CE en cours à la date d'émission de la présente Evaluation Technique Européenne.

**ER4 – Sécurité d'utilisation :** Non applicable

### **ER5 - Protection contre le bruit :**

Correction acoustique :

- Ep 12,5 mm -  $\alpha_w = 0,35$  Classe D
- Ep 45 mm -  $\alpha_w = 1,00$  Classe A
- Ep 80 mm -  $\alpha_w = 1,00$  Classe A

### **ER6 - Economie d'énergie et isolation thermique :**

Isolation thermique  $\lambda_d = 0.050$  W/m.K

Perméabilité à la vapeur d'eau : NPD

### **ER7 – Durabilité :**

Résistance à l'exposition aux UV : Cette caractéristique n'est pas applicable pour l'usage prévu.

Résistance à la détérioration par la chaleur et la pluie : Cette caractéristique n'est pas applicable pour l'usage prévu.

Résistance à la détérioration par une humidité élevée : Selon les dispositions du document d'évaluation européen 350140-00-1106, le produit de protection au feu. PROTEC FLAMME® est résistant à une humidité élevée.

Résistance à la détérioration par la chaleur et le froid : Selon les dispositions du document d'évaluation européen 350140-00-1106, le produit de protection au feu. PROTEC FLAMME® est résistant aux cycles chaleur/froid.

Résistance à la détérioration par le gel et le dégel : Selon les dispositions du document d'évaluation européen 350140-00-1106, le produit de protection au feu. PROTEC FLAMME® est résistant aux cycles gel/dégel.

Résistance à la corrosion du support acier par la protection projetée : Cette caractéristique n'est pas applicable pour l'usage prévu (protection des éléments de construction en béton chargés).

Résistance à la corrosion des fixations par la protection projetée : Non applicable.

**ER8 - Aptitude à l'usage :**

Résistance mécanique et stabilité :

Résistance à la tenue des fixations discontinues : Non applicable.

Résistance à la flexion des fixations discontinues en acier : Non applicable.

Résistance à la tenue des systèmes d'accrochage mécaniques de la protection : Non applicable.

Résistance à la tenue du produit de protection projeté : Voir Adhérence.

Resistance à l'impact et au mouvement :

Résistance aux désordres dus à l'impact de la charge d'un corps dur en bille d'acier de 0,5 kg : NPD .

Résistance aux désordres dus à l'impact de la charge d'un corps mou – sac de 50 kg : NPD

Résistance à la flexion : NPD.

Erosion à l'ir : NPD

Perméabilité à la vapeur d'eau : NPD

Absorption d'eau (essai de capillarité) : Non applicable pour l'usage prévu (Type Y Z1 Z2).

Adhérence : Selon les dispositions du document d'évaluation européen 350140-00-1106 et la méthode EGOLF SM/5, le système a une valeur d'adhérence cohésion  $\geq 2020$  N/m<sup>2</sup>. Le produit de protection projetée a suffisamment de cohésion pour supporter sa propre masse. Il n'est pas prévu pour supporter des masses complémentaires.

**10. Les performances du système PROTEC FLAMME<sup>®</sup> sont conformes aux performances déclarées indiquées au § 9.2 ci-dessus : Performances du système : caractéristiques essentielles**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à La Queue en Brie le 25 janvier 2022

OLIVIER RUAUD

Gérant

